about:blank

LENTILLY CANTINE

L'association du restaurant scolaire en grève ce lundi : la mairie servira les repas

Lundi, l'association gestionnaire de la cantine à Lentilly se mettra en grève pour sauver le régime associatif de la cantine scolaire et protester contre la volonté municipale de confier le service à un prestataire privé. Un mouvement que la municipalité entend bien contrecarrer en servant ce jour-là, un repas aux écoliers.

Conseil municipal ce lundi avec une délibération visant à dénoncer la convention signée en 2011 qui lie la municipalité à l'association du restaurant scolaire et à lancer un contrat de concession pour reprendre la gestion de la cantine. Photo d'archives *Le Progrès*

« Cela nous conforte vraiment dans l'idée de changer de mode de gestion pour le restaurant scolaire. Avec un prestataire privé, nous n'aurons pas à faire les frais d'une grève… » Pour Nicole Vagnier, maire de Lentilly, la dernière action de contestation qu'entend mener l'association du restaurant scolaire, ce lundi, en se mettant en grève et en refusant de servir les écoliers à l'heure du déjeuner, est devenu un argument. Un argument supplémentaire qui la conforte dans sa volonté d'instaurer un nouveau mode de gestion pour la cantine et de passer le service en délégation de service public.

Bras de fer

Ce lundi de jour de grève coïncide avec la séance du conseil municipal. À l'ordre du jour ce soir-là, les élus devront se pencher sur la délibération visant à dénoncer la convention signée en 2011 qui lie la municipalité à l'association du restaurant scolaire et à lancer un contrat de concession pour reprendre la gestion de la cantine.

Une philosophie contre laquelle l'association qui fournit actuellement les repas aux enfants de l'école publique maternelle la Clé verte, de l'élémentaire le Pré berger et de la crèche Les petits lutins, se bat depuis plusieurs mois. Elle qui veut « sauver le régime associatif de la cantine » a réussi à mobiliser de nombreuses familles, signataires de la pétition, et plusieurs centaines de personnes à chaque manifestation de protestation. « L'activité du restaurant scolaire de Lentilly semble aujourd'hui répondre aux modalités définies dans le cadre d'une gestion associative, en l'absence d'élément de nature à permettre de qualifier la présente activité de service public », leur avait écrit la préfecture et les membres de l'association avaient repris confiance, pensant pouvoir gagner le bras de fer avec la mairie.

Aujourd'hui Nicole Vagnier rétorque : « Nous avons eu une réunion avec le sous-préfet et l'association. Le représentant de l'État leur a expliqué qu'on ne pouvait plus aujourd'hui faire la cantine comme on la faisait il y a encore quinze ans, avec une cantinière derrière le fourneau… Depuis décembre 2017, la municipalité a étudié les différentes possibilités de gestion du restaurant scolaire afin de répondre à un cadre juridique satisfaisant compte tenu de l'augmentation du nombre d'élèves. Notre volonté est de professionnaliser et de pérenniser le service, tout ceci sans augmentation de tarif. » La première magistrate, qui entend bien contrecarrer le mouvement de grève des contestataires, annonce aussi : « Je tiens à rassurer tous les parents. Lundi 19 mars, le conseil municipal nourrira les enfants des écoles. Un repas froid et de qualité livré par un prestataire leur sera servi par le personnel municipal et les élus. Il n'est pas question de laisser prendre les enfants en otage. »

Tatiana Vazquez

> « Notre volonté est de professionnaliser et de pérenniser le service sans augmentation de tarif »
>
> **Nicole Vagnier, maire de Lentilly**

« C'est incompréhensible qu'un choix politique soit fait à l'encontre du bon sens »

Cécile Léone
Présidente de l'association

Photo Jacques LASCOUTOUNAX

« Nous espérions que la lettre fournie avec des arguments, montre la preuve de la légalité de la gestion de notre association dans le choix du maire comme le meilleur pour les enfants. C'est incompréhensible qu'un choix politique soit fait à l'encontre du bon sens. Le bureau actuel souhaite de ne pas répondre à l'appel d'offres. » Un courrier de l'association a été communiqué à tous les conseillers municipaux rappelant l'historique et la démarche de l'association. Les parents ont été informés de la décision de la grève et comprennent l'action engagée. Un conseil d'administration s'est réuni le jeudi 15 mars pour analyser des dispositions à prendre qui seront communiquées lors d'une assemblée générale exceptionnelle (date à définir). Si, à l'issue de cette assemblée, des parents décidaient de participer à l'appel d'offres dans le cadre de la concession de marché public, le bureau actuel démissionnerait, un nouveau bureau serait alors constitué. »

AZERGUES DÉPLACEMENTS SUD NORD

Toujours des ralentissements aux heures de pointe sur la RD306

Depuis l'ouverture du tronçon reliant l'A89 à l'A6, les automobilistes circulant dans le sens Porte de Lyon/Dardilly et La Chicotière-Dommartin rencontrent encore des difficultés de circulation (ralentissements, bouchons), en heure de pointe.

Via les RD70 et 596, les automobilistes empruntant l'A89 rejoignent la route de la Vallée, à hauteur du giratoire du Pont de Dorieux. Photo Gérard URBIN

En cause, une section de 300 mètres, en voie unique, aux Longes, sur la partie surplombant le barreau, entre les deux giratoires. Problème que ne rencontrent pas les automobilistes circulant dans le sens inverse, la chaussée étant à deux voies, sur l'ensemble du parcours.

« Il faut anticiper »

« Les automobilistes n'anticipent pas assez tôt, le passage en voie unique. Dès la Porte de Lyon, il faut qu'ils se mettent sur la voie de gauche. Ils se rabattent au dernier moment, bloquant la circulation. C'est la même chose, chaque fois que l'on a une voie bloquée, pour travaux ou accident », indique Yves, résident lozannais.

« En heure de pointe, que ce soit le matin ou le soir, pour me rendre à la Porte de Lyon, je passe par Dommartin et le haut de Dardilly. Je n'emprunte la RD306, qu'en dehors des heures de forte circulation », indique cette autre Lozannaise, travaillant à La Porte de Lyon.

Pour les automobilistes qui, chaque jour, empruntent ce parcours, cette situation va durer. « Entre les deux giratoires, selon la Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône (AP2R), il n'y aura désormais qu'une seule voie. Des aménagements urbains devant être mis en place entre mai et juin, comme le prévoit la déclaration d'utilité publique. Ils connaîtront bientôt le même problème, dans l'autre sens, dans les prochains mois, toujours entre ces deux giratoires, le sens nord sud devrait, lui aussi, ne comporter qu'une seule voie de circulation. »

A 89 gratuite jusqu'à la bretelle de L'Arbresle

Pour les usagers de la Vallée d'Azergues, AP2R conseille aux usagers d'emprunter l'A89 et sortir à Lozanne, sur la RD30, via la bretelle à hauteur de La Tour-de-Salvagny, ou sur la RD70, via le diffuseur de Dorieux. L'A89 étant gratuite, jusqu'à hauteur de la bretelle de L'Arbresle. Une solution pratique pour les résidents des communes en amont de Civrieux, mais pas pour celles de la basse Azergues.

De notre correspondant Gérard Urbin

Quel impact dans Lozanne et Civrieux ?

Depuis l'ouverture du barreau reliant l'A89 à l'A6, il est difficile de connaître son impact, sur les flux qui traversent les centres bourgs de Lozanne et Civrieux. Christian Gallet, maire de Lozanne, indique qu'il est beaucoup trop tôt pour mesurer l'impact sur la circulation en aval du Pont de Dorieux. « Il faut voir sur le long terme. Des comptages seront réalisés par une entreprise spécialisée. »

À Civrieux, résidents et commerçants ne voient pas de différence. Les bouchons sont toujours là, aussi importants, toujours aux mêmes heures.

L'ARBRESLE

Parking Sainclair et parc du Souvenir Français fermés pour cause d'abattage d'arbres

Dans le cadre de la campagne d'élagage et d'abattage d'arbres devenus dangereux, la mairie de L'Arbresle fermera partiellement la partie basse du parking Sainclair, lundi 19 mars, et le parc du Souvenir Français, le mardi 20 mars.
Le service Espaces Verts communal assure la gestion de près de 1 000 arbres sur la commune. Pour s'assurer de leur bonne santé, un expert réalise un diagnostic. Plusieurs arbres, devenus trop dangereux, devront abattus. Parmi eux, trois situés aux abords du parking Sainclair (partie basse) et deux, dans le parc du souvenir Français.
À leur place, de nouveaux arbres seront plantés, afin de renouveler le patrimoine arboré communal et assurer son développement pour les générations futures. Un mûrier et un platane prendront place dans le parc du Souvenir Français, ainsi qu'un chêne et un liquidambar., dans le parc des Mollières.
D'autres arbres seront simplement taillés pour des raisons de sécurité ou pour un nettoyage qui leur permettra un meilleur développement. Chaque élagage et abattage donnent lieu à une récupération des déchets, réutilisés pour le paillage des pieds d'arbres, des plates-bandes et des massifs arbustifs.

L'ARBRESLE

Un chantier jeunes pendant les vacances d'avril

La mairie de L'Arbresle organisera un chantier jeunes du lundi 16 au jeudi 19 avril en partenariat avec le Point information jeunesse du Pays de L'Arbresle, la MJC de L'Arbresle et le service de prévention de l'AJD qui assureront l'accompagnement pédagogique et technique.
Les chantiers jeunes permettent aux participants de recevoir une gratification pour financer des projets personnels tout en œuvrant pour leur ville.
Ce chantier consistera à réaliser des travaux de peinture et de montage de mobilier. Il sera ouvert aux jeunes arbrelois de 14 à 25 ans. Les retrait et dépôt des dossiers de candidatures sont possibles jusqu'au 4 avril au Point information jeunesse situé sous la mairie, au-dessus du parc.
PRATIQUE Contact : Tatiana Romano-Muraccioli au 04.74.72.02.19 ou par e-mail à pij@paysdelarbresle.fr ou sur le site www.facebook.com/pij.larbresle.

SAINT-GERMAIN-NUELLES BASKET

Trois matchs au Colombier ce samedi

Dimanche dernier, les seniors 1 ont perdu de trois petits points face au leader PLH M. Ils seront le 18 mars à Vaugneray face aux équipes Saint-Germain/Nuelles et PLH Mermoz au coup d'envoi. Photo DR

Ce samedi 17 mars, à la salle du Colombier, à 13 h 30, les U9 filles accueilleront Bessenay puis à 15 heures, les U11 garçons seront opposés à la Verpillière. À 16 h 30, les U13 filles termineront l'après-midi face à Vénissieux.
Dimanche 18 mars, les U15 garçons 2 seront au gymnase du Groslier à L'Arbresle face au PLH Mermoz. Les autres équipes seront à l'extérieur : samedi, les U9 garçons iront à Irigny à 14 h 45, les U13 garçons seront à Caluire à 14 h 30 et les U15 garçons 1 se mesureront au club de l'ouest lyonnais basket à 15 h 30 ; dimanche, les filles U15 seront à Caluire à 9heures et les seniors hommes joueront à Vaugneray à 13 heures.
Contact : Geneviève Marion au 06.65.22.97.97.

LENTILLY ÉCOLE DE MUSIQUE

La Note : un bon dosage de cours individuels et formations musicales

Clara, Fanny Rivollier, Thomas et Adrien. Photo Jacques LASCOUTOUNAX

La mission de l'école de musique La Note est d'organiser un enseignement initial de la musique.
L'apprentissage commence par des cours individuels pour l'élève avec l'instrument de son choix. Pas de cours de solfège, les notes sont apprises directement sur l'instrument (piano, guitares, batterie, violon, violoncelle, saxophone, flûte). Les professeurs préconisent dès le début de l'apprentissage de rejoindre les formations musicales (FM) de différents niveaux, FM1, FM2, FM3, 2FM4 et FM5 (dont un groupe de bassistes), avec en projet la création d'une sixième formation musicale. Cette formule permet de mêler la théorie et la pratique pour donner encore plus de sens à la musique en jouant en groupe. Elle est valable pour les cinq premières années de l'apprentissage. Pour cela, les élèves doivent s'obliger à un travail individuel à la maison d'une durée de 45 minutes à une heure pour apprendre la partition jouée en formation.
Exemple d'un cours de formation musicale de niveau 5 animé par Fanny Rivollier, professeur de flûte traversière formée au conservatoire de Lyon et titulaire de deux diplômes d'état d'enseignement de la musique. Cette formation est composée de Clara 12 ans et 6 ans de clavier, Thomas 15 ans et 2 ans de clavier, Adrien 13 ans et 2 ans de guitare et débutant en batterie.
Une composition de Clara est en cours de répétition par la formation. Le but est de jouer sur scène lors de concerts. Les trois élèves sont unanimes à reconnaître l'utilité de la formation individuelle et en groupe permettant de mettre en pratique la musique dans un contexte différent du professeur et son élève.
Après les formations musicales, les élèves ont la possibilité de s'orienter vers l'orchestre ou l'atelier musique actuelle.
PRATIQUE L'école de musique La Note organise un concert public ce samedi 17 mars à 20heures à l'espace culturel La Passerelle pour mettre en valeur le travail effectué par les élèves des formations musicales.

L'ARBRESLE THÉATRE

Les Carafonds. Photo Bertrand GANDON

Ce samedi 17 mars, salle Claude-Terrasse, aura lieu un spectacle d'impro par les Carafonds à 20 h 30. Ce groupe Carafonds est issus des ateliers de théâtre d'impro de la MJC . Le spectacle d'improvisation est une création théâtrale sans texte réécrit et sans répétitionsdes comédiens.
Tarifs : 8 euros adulte et 5 euros enfants.
Réservation à la MJC de l'Arbresle, Sandrine Ruffier au 04.74.01.15.91. Billetterie en ligne :www.histoiredenrire.fr

about:blank

A

AFFOUX

Animation des classes en "7"
Course de caisses à savon organisée avec les classes en "8" (ouverte aux licenciés et caisses folkloriques sur inscriptions à partir de 7h - jambon au foin et autre restauration sur place - entrée gratuite pour tout public).
Dimanche 24 juin de 8h à 18h. Centre du village. Le bourg.
Mélissa Vignon
Tél. 06.24.85.14.22.

AMPLEPUIS

Permanences des amis du musée Thimonnier
Renseignements, adhésions, livre des commerces, fascicules...
Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à midi et de 14h30 à 17h30. Jusqu'au vendredi 13 juillet. Musée Barthélémy-Thimonnier. Place de l'hôtel de ville.
Dominique Gouilly
Tél. 07.71.74.77.34.

Permanence de Ressource et liberté
Permanence de l'association ouverte aux personnes seules face à l'alcool et le tabac (écouter, informer, libérer et agir ensemble).
Tous les vendredis de 16h30 à 18h. Centre social. 12 rue du 11-Novembre. Hervé Rey
Tél. 04.74.13.06.01. ou 04.77.70.63.57.

Concert de la MJC
Soirée animée par le groupe Pieds nus sous les étoiles sélectionné dans le cadre du projet de *Résidence musiques actuelles* organisé par la communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien (album enregistré dans les studios de l'Hacienda à Tarare).
Samedi 24 mars à 20h. MJC. 10 rue Belfort. 7 €. 5 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants / scolaires et les enfants (- de 12 ans).
Maison des jeunes et de la culture d'Amplepuis
Tél. 04.74.89.42.71.

ANCY

Loto de l'association des familles
Nombreux lots à gagner dont un magimix et un séjour d'une semaine à Lanslebourg (partie enfant dotée d'un hoverboard : 1 € le carton - vente de cartons : 4 € l'unité, 5 achetés et le 6e offert - tombola).
Dimanche 25 mars à 13h30. Salle d'animation rurale. Le bourg.
Sylvie Juban
Tél. 06.87.51.84.87.

B

BESSENAY

Messes de la paroisse Notre-Dame de Brévenne
Le 26 mars, célébration de la réconciliation (salle Gaspard Nesme) ; le 30 mars, office de la croix.
Dimanche 18 mars à 10h30, lundi 26 mars à 10h, vendredi 30 mars à 19h. Eglise. Rue de la mairie
Germaine Bataillon
Tél. 04.74.70.82.93.

Belote de l'association Alarme
Concours montante ouvert à tous (inscriptions par équipe avec casse-croûte chaud compris).
Dimanche 25 mars à 13h30. Salle des fêtes du Prado. Le bourg. 16 €.
Mairie de Bessenay
Tél. 04.74.70 80.07.

BIBOST

Messe de la paroisse Notre-Dame de Brévenne
Messe des Rameaux.
Dimanche 25 mars à 9h. Eglise. Place de l'église.
Germaine Bataillon
Tél. 04.74.70.82.93.

BRULLIOLES

Concert de la fanfare L'orphéon
Soirée avec l'école de musique Octava de L'Arbresle en première partie et la batterie-fanfare L'indépendante de Chirassimont (Loire) en seconde partie.
Samedi 24 mars à 20h30. Salle des fêtes. Le bourg. Gratuit.
Eric Dupin
Tél. 06.62.93.05.03.

BRUSSIEU

Belote du sou des écoles
Concours avec toutes les équipes primées dont 2 jambons, 2 épaules et 2 bouteilles d'apéritif (inscriptions par doublette avec casse-croûte compris prises à partir de 14h).
Samedi 24 mars à 14h. Salle des fêtes. Quartier Chambost. 16 €.
Laëtitia Goubier
Tél. 06.69.05.17.41.

BULLY

Concours de l'amicale boules
A 8h, 64 tête-à-tête 3ème et 4ème divisions en 2 tours (finale : 80 € avec jambon sec, coupe et fleur - sous-champions : rosette, coupe et fleur) ; à 10h30, 32 tête-à-tête 3ème et 4ème divisions.
Dimanche 18 mars Stade bouliste. Lieu-dit "Le Repiel". 6 €.
Myriam Rochette
Tél. 06.24.39.26.71.

C

CHAMBOST-LONGESSAIGNE

Animation des amis de la bibliothèque
Lecture de textes d'auteurs connus, moins connus ou inconnus (lire des passages ou écouter).
Vendredi 16 mars à 20h30. Bibliothèque. Route de Panissières. Gratuit.
Bibliothèque de Chambost-Longessaigne
Tél. 04.74.70.65.87.

Visite avec l'office du tourisme des Monts du Lyonnais
Visite d'une bergerie (agneaux et élevage ovin : contact direct avec les animaux), découverte de poules pondeuses (œufs fermiers) et explications sur le travail des chiens de troupeau (lieu du rendez-vous donné lors des inscriptions prises jusqu'au 20 avril).
Samedi 21 avril à 10h. 4 €. 2 € pour les enfants (- de 12 ans).
Office du tourisme des Monts du Lyonnais à St-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04.74.70.90.64.

CHEVINAY

Réunion du conseil municipal
Vote du budget, approbation des comptes administratif et de gestion, affectation des résultats, subventions aux associations, taxe communale, approbation du budget primitif.
Mardi 20 mars à 20h30. Mairie. 42 route de Saint-Pierre.
Tél. 04.74.70.42 63.

Messe de la paroisse Notre-Dame de Brévenne
Messe des Rameaux.
Dimanche 25 mars à 9h. Eglise. Chemin des Rosiers de Provins.
Germaine Bataillon
Tél. 04.74.70.82 93.

COURS

Animations du comité inter-sociétés de Pont-Trambouze
Brocante et vide-greniers (emplacements gratuits sur réservations), foire au boudin.
Samedi 31 mars de 5h à 15h. Place de l'église à Pont-Trambouze. Le bourg.
Jonathan Pontet
Tél. 06.40.90.46.74.

COURZIEU

Conférence de la municipalité
Conférence sur le fleurissement avec Eric Julien, habitant de la commune et responsable des espaces verts à Brignais (thèmes abordés : comment réussir ses mélanges de couleurs en massifs et jardinières, différentes techniques naturelles de lutte contre les mauvaises herbes - soirée ouverte à tous).
Vendredi 16 mars à 20h. Salle Louis Besson. 1 route de Malval. Gratuit.
Mairie de Courzieu
Tél. 04.74.70.84.05.

CUBLIZE

Spectacle avec la communauté de l'Ouest Rhodanien
Ciné-spectacle sur le thème *Le bleu des arbres* (5 courts-métrages avec 3 musiciennes réinventant la bande originale de films - pour tout public dès 6 ans - durée : 50 minutes - entrée sur réservations).
Samedi 17 mars à 15h. Maison de l'Europe. Lieu-dit Le Bancillon. 3 €.
Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien à Tarare
Tél. 04.74.05.51.05.

D

DIÈME

Réunion du conseil municipal
Vote du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018, travaux divers.
Vendredi 16 mars à 20h. Mairie. Le bourg.
Mairie de Dième
Tél. 04.74.05.12.90.

E

ÉVEUX

Exposition de l'association Carpe Diem et Créa
Exposition des oeuvres de Eva Mifsud (peintre conteuse d'histoires : peinture figurative, lointaine parente du mouvement expressionniste, intime et «intranquille» qui se fissure contre le dur de la colère).
Du samedi 17 mars au dimanche 18 mars de 10h à 19h. Salle de Carpe Diem. Rue de la rencontre. Gratuit.
Bénédicte Etaix
Tél. 06.61.59.18.78.

F

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Soirée des classes en "8"
Repas dansant irlandais à l'occasion de la Saint-Patrick sur réservations (adulte : quiche aux 2 saumons/salade, boeuf bourguignon à la bière avec riz et carottes, fromage blanc ou sec, tarte aux pommes et à la canelle - enfant : chips, croque-monsieur, tomate cerise et compote).
Samedi 17 mars à 19h30. Salle plyvalente. Le bourg. 20 €. 5 € pour les enfants (- de 12 ans).
Marine Leclercq
Tél. 06.87.17.50.26.

H

HAUTE-RIVOIRE

Loto de l'école publique
Loto organisé par l'association des parents d'élèves avec de nombreux lots à gagner dont un bon de 500 € dans une agence de voyage, un salon de jardin, un set de 3 valises, une tente et une plancha.
Dimanche 18 mars à 14h. Salle des sports. Lieu-dit Le Pavé.
Stéphanie Lekeu
Tél. 06.67.94.56.39.

L

L'ARBRESLE

Théâtre avec la municipalité
Interprétation d'une pièce intitulée *L'odyssée d'Ulysse* par la compagnie Chariot de Thespis (pièce comique de Thai-Son Richardier d'après Homère - pour tout public à partir de 8 ans - durée : 1h30).
Vendredi 16 mars à 20h30. Salle Claude Terrasse. 143 rue de Paris. 12 €. 9 € pour les demandeurs d'emploi, les moins de 26 ans, les personnes non-imposables et les familles nombreuses.
Mairie de L'Arbresle
Tél. 04.74.71.00.00.

Rencontre de l'association Plurielles
Soirée intitulée *Café des femmes* (rencontre, discussion, jeu, lecture... - partage de petites gourmandises apportées par chacune des participantes).
Mardi 20 mars de 19h à 22h. MJC. 4 rue du Docteur Michel (salle de la cuisine - 1er étage).
Marie Eparvier
Tél. 06.32.45.34.06.

LENTILLY

Réunion du conseil municipal
Dénonciation de la convention avec l'association du restaurant scolaire, contrat de concession sur la gestion du restaurant scolaire, comptes administratif et gestion 2017, fixation des taxes communales, budget primitif 2018, subventions aux associations pour 2018, vestiaires du football club...
Lundi 19 mars à 20h. Mairie. 15 rue de la mairie.
Mairie de Lentilly
Tél. 04.74.01.70.49.

LES OLMES

Animations de l'espace Àsana
9h30/17h30 à la mairie, stage sur Souffle-voix (exercices individuels pour libérer le souffle et la voix pour se relier à son identité profonde - payant) ; 20h à la salle d'animation, atelier-conférence sur *L'impact de ma voix* avec *Eveils potentiels* (utiliser le potentiel de la voix - gratuit).
Vendredi 16 mars.
Benjamin Campagna
Tél. 06.83.42.30.00.
Catherine Rémy
Tél. 06.31.68.46.36.

LES SAUVAGES

Boudin de l'amicale des anciens
Dégustation-vente ouverte à tous.
Samedi 17 mars de 9h à 15h. Local communal. Place de l'église.
Joseph Laurent
Tél. 04.74.89.10.89.

LONGESSAIGNE

Balades avec l'office du tourisme des Monts du Lyonnais
Balades sur le thème "Reconnaissance des chants d'oiseaux" avec des ornithologues de la ligue de protection des oiseaux (par petits groupes de participants, observation des busards - pique-nique tiré du sac possible à midi - participation sur réservations jusqu'à la veille de chacune des dates).
Samedi 24 mars à 9h, samedi 21 avril à 9h. Départ sur la place du village. Le bourg. Gratuit.
Office du tourisme à St-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04.74.70.90.64.

M

MONTROTTIER

Bal des amis de Saint-Martin
Concert et bal folk avec le groupe de musiciens "0' Brevenn" organisés à l'occasion de la Saint-Patrick (initiation possible aux pas de danse).
Vendredi 16 mars à 20h. Salle des fêtes. Place de la Dîme. 6 €.
Françoise Mathieu
Tél. 06.18.66.46.39.

P

PONTCHARRA-SUR-TURDINE

Réunion de l'association Histoire et patrimoine
Assemblée générale (bilan financier de l'année 2017, rapport d'activité de l'année 2017, projets 2018, questions diverses des adhérents).
Vendredi 16 mars à 20h30. Salle de réunion. Impasse Magnificat.
Gérard Dessaigne
Tél. 06.76.12.52.85.

Loto du club de basket
Nombreux lots à gagner dont un voyage (600 €), un ordinateur portable, une tondeuse à gazon, un barbecue et des bons d'achats (9 parties et 18 quines - 1 partie à l'envers - 1 partie enfants).
Samedi 17 mars à 19h30. Salle de la Commanderie. Route de Saint-Forgeux. 3 €.
Alain Micolon
Tél. 06.06.54.83.84.

R

RONNO

Soirée de la communauté de l'Ouest Rhodanien
Spectacle intitulé *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne* avec Anne Auger et Marion Lechevallier de la compagnie "La bouleversante" organisé dans le cadre des "Cafés en fête" (entrée sur réservations - restauration possible sur place).
Mercredi 21 mars à 20h30. Restaurant "Comme à la maison". Le bourg.
Restaurant "Comme à la maison" à Ronno
Tél. 04.74.64.19.07.

S

SAIN-BEL

Cérémonie de la municipalité
Dépôt de gerbe à la mémoire de Joseph Volay en présence de la population, des enfants des écoles et des associations.
Dimanche 18 mars à 9h. Stèle Joseph-Volay. Rue Joseph-Volay. Mairie de Sain-Bel
Tél. 04.74.01.24.80.

SAINT-CLÉMENT-LES-PLACES

Messe de la paroisse Saint-Martin-l'Argentière
Dimanche 18 mars à 10h. Eglise. Le bourg.
Myriam Démurger
Tél. 04.74.70.50.53.

SAINT-CLÉMENT-SUR-VALSONNE

Soirée de la communauté de l'Ouest Rhodanien
Spectacle intitulé *Les règles du savoir-vivre dans la société moderne* avec Anne Auger et Marion Lechevallier de la compagnie "La bouleversante" organisé dans le cadre des "Cafés en fête" (entrée sur réservations - res-

1 sur 1
16/03/2018 à 10:02

about:blank

LENTILLY JUMELAGE

À Kouila, 550 enfants bénéficient de l'aide de la commune

Comme chaque année, une équipe du Comité de coopération s'est rendue au Burkina Faso au mois de janvier.

Comme chaque année depuis trente-trois ans, une équipe de Lentilly s'est rendue au mois de janvier à Kouila, au Burkina Faso situé dans la province de l'Oubritenga, pour le suivi et la mise en place d'actions financées, grâce aux dons des lentillois et amis du jumelage. À cause de la sécheresse qui a frappé le Sahel en 2017, les dernières récoltes à Kouila ont diminué de moitié. Plus que jamais, le soutien de la cantine scolaire est une priorité pour le comité de jumelage.
Grâce aux dons recueillis, l'association peut dès cette année, parrainer la cantine d'une deuxième école, située tout près de Kouila.
Au total, 550 enfants bénéficient chaque jour de l'école et d'un repas consistant à base de riz et haricots secs.
Les actions menées ces derniers mois sont l'éducation, l'environnement et la culture et la vie des villageois. Elles visent toujours à permettre aux villageois de Kouila de vivre décemment sur leur terre.

Un nouveau foyer pour cuisiner. Photo DR

Éducation

Le parrainage de la cantine scolaire est réalisé dans les deux écoles, permettant le financement d'un repas quotidien pour 550 enfants, approvisionnement des deux bibliothèques. Adolescents et enfants, prise en charge de la moitié des frais d'inscription à l'école, 100 % des élèves de CM2 ont réussi leur passage en 6e.

Environnement et agriculture

Un quatrième puits a été construit autour du barrage, au milieu des jardins. Ce sont les femmes qui assurent l'arrosage des cultures manuellement à l'aide de seaux, en réduisant leur trajet pour aller chercher l'eau. Ce puits supplémentaire va faciliter leur tâche. Construction d'une centaine de foyers améliorés qui sont utilisés pour cuisiner. Ces foyers limitent la consommation de bois et réduisent ainsi la charge de travail assumée par les femmes et sont bénéfiques pour l'environnement.

Vie des villageois de Kouila

Une subvention a permis l'achat de 300 lampes solaires fabriquées au Burkina. A Kouila, il n'y a ni eau courante, ni électricité et il fait nuit à 18heures. Ces lampes sont très appréciées et changent le quotidien des villageois. 70 micro-crédits sont renouvelés à destination des femmes pour les aider à développer des activités de petits commerces (vente de beignets, d'arachides, d'aromates…) En janvier, la réalisatrice du film *Mathurin, journée d'un enfant de Kouila* s'est rendue sur place pour tourner cette fois, un film sur la journée d'une femme en brousse. Ces deux films pourront être présentés lors d'événements, et notamment auprès des élèves de Lentilly.

Les temps forts du jumelage

Une action spéciale était organisée avec l'association Jumelage coopération Lentilly Kouila et le restaurant scolaire. Mardi, un menu burkinabé a été servi aux enfants et une participation de 1 € par repas sera reversée à l'association, pour financer la cantine de Kouila. Ce montant d'environ 400 € correspond au parrainage de vingt enfants à l'année.
Des bénévoles de l'association Lentilly-Kouila étaient présents pendant le repas pour présenter les actions aux enfants, des affiches avaient été installées dans la cantine et un film projeté pendant le temps périscolaire à midi *Mathurin, journée d'un enfant de Kouila* ». avec une exposition photos, afin de faire découvrir aux enfants d'autres modes de vie.

PRATIQUE **Vente d'artisanat le 27 mai sur le marché du dimanche matin.**
www.cooperationlentillykouila.org
Comité de jumelage coopération Lentilly Kouila, 15, rue de la Mairie, Lentilly
Tél : 04.74.01.76.85.
lentilly.kouila@free.fr

LENTILLY

Tribunal : son petit copain voulait être « son pire cauchemar »

« Cette jeune femme a vécu l'enfer, elle a été humiliée pendant des mois ». Giflée, bousculée, étranglée, poussée dans les escaliers, insultée, menacée par une mitraillette à billes et au final agressée sexuellement par son compagnon. « Je vais être ton pire cauchemar », avait-il lâché, couché sur elle un jour de dispute. Trois mois que cet homme vivait chez elle.

Abandonné par son père, trahi par sa première compagne, il l'étouffe par sa jalousie. Elle craque et, le 20 janvier, cette habitante de Lentilly va déposer plainte.

Deux mois plus tard, son ex petit copain fait face au tribunal. 26 ans, le cheveu ras, pas de casier, pas de travail et un malaise à fleur de peau. Un taiseux qui reconnaît tout, ne se défend pas et tourne la tête quand la procureur le tance et le bouscule. Quand même, cette main dans sa culotte ! Ces violences répétées ! Silence. Et puis, dans un souffle : « Je ne sais pas quoi vous dire, je regrette. »

L'expert psychiatre décèlera en lui « un vide interne ». Le prévenu a été condamné à 18 mois de prison avec sursis dont six mois ferme et mise à l'épreuve pendant trois ans, conformément aux réquisitions du parquet. La partie ferme est aménageable.

A. D.

SARCEY ÉVÉNEMENT

Les classes en "0" préparent leur choucroute

Les conscrits des classes "0" œuvrent pour maintenir le lien à travers plusieurs manifestations. Photo Marie GIRIN

Ce dimanche à partir de 8 heures, les conscrits des classes en "0" proposeront un stand avec dégustation-vente de choucroute et gâteaux (à emporter), ainsi qu'une buvette sur la place du village. Nicolas Girin, président de l'association rappelle l'importance de ce genre de manifestation tout au long de l'année : « Ces ventes nous permettent de préparer activement la fête des classes mais pas seulement, d'autres temps forts, comme les demi-décades. C'est l'occasion de nous retrouver, de fédérer notre équipe déjà bien soudée et d'intégrer parfois de nouveaux arrivants. »

about:blank

A

AFFOUX

Belote du club "Amitiés"
Concours avec toutes les doublettes primées (inscriptions par équipe - casse-croûte prévu).
Jeudi 22 mars à 14h. Salle des fêtes. Le bourg. 16 €.
Sylviane Decollonge
Tél. 06.66.81.68.70.

AMPLEPUIS

Réunion de l'association "Soleil plus"
Assemblée générale (présentation des actions et projets, lecture des rapports financier et moral, échanges libres).
Jeudi 15 mars à 19h. Hôpital. Avenue Raoul Follereau.
Christiane Montibert
Tél. 06.78.52.71.41.

Conférence de la MJC
Conférence-débat sur le thème "La réflexologie" avec Catherine Martin (échanges animés par Marika Frabboni - interventions de chercheurs, artistes et auteurs - séance limitée à 30 personnes - collation prévue).
Samedi 17 mars de 10h à 11h15. MJC. 10 rue Belfort.
Maison des jeunes et de la culture d'Amplepuis
Tél. 04.74.89.42.71.

Concert de l'union musicale
Soirée spéciale jazz et musiques de films sous la direction du chef Thibaud Guarinos avec la participation du Réveil Musical de Marcigny.
Samedi 17 mars à 20h15. Salle Georges-Bourbon. Chemin de Bagatelle. 5 €.
Centre musical d'Amplepuis
Tél. 04.74.89.28.08.

ANCY

Fête des classes en "8"
A 8h, photos des conscrits à la salle des fêtes ; à 10h15, célébration religieuse à l'église ; à 11h, défilé dans les rues du village avec la Farand'Olmes et vin d'honneur ; à 14h, repas des conscrits.
Dimanche 1er avril
Roland De Saint-Jean
Tél. 06.88.90.75.18.

B

BESSENAY

Loto de l'école "Les Echarras"
Loto organisé par le conseil des parents d'élèves avec de nombreux lots à gagner dont paniers garnis, bon voyage de 850 €, baptême en paramoteur, sortie de ski, hoverboard, télévision et plancha (7 parties - vente de cartons : 3 € l'unité et 13 € les 5).
Samedi 31 mars de 17h à 20h30. Salle polyvalente Jean Guilloud. Rue Sainte-Irénée.
Véronique Dessaintjean
Tél. 04.74.70.86.15.

BIBOST

Loto de l'école
Loto organisé par l'association des parents d'élèves avec de nombreux lots à gagner dont un bon voyage de 600 €, une Nintendo avec jeu, deux vols en paramoteur, 4 entrées au parc d'attractions Le Pal, 4 entrées à l'escape Game i-Escape et un appareil photo polaroïd.
Dimanche 25 mars à 14h. Salle polyvalente. Le bourg.
Frédéric Cuvelier
Tél. 06.76.52.49.58.

BRULLIOLES

Concert de la fanfare "L'orphéon"
Soirée avec l'école de musique Octava de L'Arbresle en première partie et la batterie-fanfare "L'indépendante" de Chirassimont dans la Loire en seconde partie.
Samedi 24 mars à 20h30. Salle des fêtes. Le bourg. Gratuit.
Eric Dupin
Tél. 06.62.93.05.03.

Fête des classes en "8"
Participation aux festivités sur inscriptions jusqu'au 20 mars.
Dimanche 15 avril à 9h. Centre du village. Le bourg.
Laurent Picolet
Tél. 04.74.26.50.61.

BRUSSIEU

Vide-greniers de l'association "Tous en famille"
Inscriptions pour les exposants (bulletins disponibles sur le site http://tef.brussieu.lagie.free.fr/wordpress, chez Pascale coiffure à Brussieu et au magasin Vival à La Giraudière) ; entrée gratuite pour les visiteurs (restauration possible sur place).
Dimanche 22 avril de 9h à 18h. Parking de la salle des fêtes. Quartier "Le Chambost".
Martine Bouvier
Tél. 06.75.00.69.28.
Marie-Claude Beljean
Tél. 04.74.70.85.48.

BULLY

Concours de l'amicale boules
A 8h, 64 tête-à-tête 3ème et 4ème divisions en 2 tours (finale : 80 € avec jambon sec, coupe et fleur - sous-champions : rosette, coupe et fleur) ; à 10h30, 32 tête-à-tête 3ème et 4ème divisions.
Dimanche 18 mars Stade bouliste. Lieu-dit "Le Repiel". 6 €.
Myriam Rochette
Tél. 06.24.39.26.71.

C

CHAMBOST-LONGESSAIGNE

Animation des amis de la bibliothèque
Lecture de textes d'auteurs connus, moins connus ou inconnus (lire des passages ou écouter).
Vendredi 16 mars à 20h30. Bibliothèque. Route de Panissières. Gratuit.
Bibliothèque de Chambost-Longessaigne
Tél. 04.74.70.65.87.

CHEVINAY

Messe de la paroisse Notre-Dame de Brévenne
Messe des Rameaux.
Dimanche 25 mars à 9h. Eglise. Chemin des Rosiers de Provins.
Germaine Bataillon
Tél. 04.74.70.82.93.

COURS

Animations du comité intersociétés de Pont-Trambouze
Brocante et vide-greniers (emplacements gratuits sur réservations), foire au boudin.
Samedi 31 mars de 5h à 15h. Place de l'église à Pont-Trambouze. Le bourg.
Jonathan Pontet
Tél. 06.40.90.46.74.

COURZIEU

Conférence de la municipalité
Conférence sur le fleurissement avec Eric Julien, habitant de la commune et responsable des espaces verts à Brignais (thèmes abordés : comment réussir ses mélanges de couleurs en massifs et jardinières, différentes techniques naturelles de lutte contre les mauvaises herbes - soirée ouverte à tous).
Vendredi 16 mars à 20h. Salle Louis Besson. 1 route de Malval. Gratuit.
Mairie de Courzieu
Tél. 04.74.70.84.05.

Cérémonie de la Fnaca
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie organisée par les anciens combattants de Courzieu, Bessenay, Brussieu, Bibost et St-Julien-sur-Bibost (repas à 13h au restaurant de Brussieu sur inscriptions de 22 € prises jusqu'au 20 mars).
Dimanche 25 mars à 11h30. Monument aux morts. Place du souvenir.
Gilbert Golliard
Tél. 04.74.70.87.54.
Louis Lardic
Tél. 04.74.70.84.52.

CUBLIZE

Spectacle avec la communauté de l'Ouest Rhodanien
Ciné-spectacle sur le thème "Le bleu des arbres" (5 courts-métrages avec 3 musiciennes réinventant la bande originale de films - pour tout public dès 6 ans - durée : 50 minutes - entrée sur réservations).
Samedi 17 mars à 15h. Maison de l'Europe. Lieu-dit "Le Bancillon". 3 €.
Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien à Tarare
Tél. 04.74.05.51.05.

Ouverture de l'école publique "Les prés verts"
Portes ouvertes en maternelle et élémentaire (ateliers, exposition de travaux, pré-inscriptions des enfants nés avant le 31 décembre 2016 sur présentation du carnet de santé et du livret de famille, verre de l'amitié servi au restaurant scolaire).
Samedi 24 mars de 9h à midi. Ecole publique. 16 rue du lac. Ecole publique "Les prés verts"
Tél. 04.74.89.54.67.

D

DIÈME

Réunion du conseil municipal
Vote du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018, travaux divers.
Vendredi 16 mars à 20h. Mairie. Le bourg.
Mairie de Dième
Tél. 04.74.05.12.90.

E

ÉVEUX

Conférence d'"Eveux et son patrimoine"
Conférence d'art moderne sur le thème "Trois artistes et la guerre au 20ème siècle" avec Marc Chauveau, frère dominicain (les liens avec la représentation de la crucifixion : Otto Dix, Zoran Music et Jean Fautrier).
Vendredi 23 mars à 20h30. Salle d'animation "Le Corbusier". 52 rue de la Rencontre (mairie).
Jean-Noël Rosier
Tél. 04.74.01.22.91.

F

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Soirée des classes en "8"
Repas dansant irlandais à l'occasion de la Saint-Patrick sur réservations (adulte : quiche aux 2 saumons/salade, boeuf bourguignon à la bière avec riz et carottes, fromage blanc ou sec, tarte aux pommes et à la canelle - enfant : chips, croque-monsieur, tomate cerise et compote).
Samedi 17 mars à 19h30. Salle plyvalente. Le bourg. 20 €. 5 € pour les enfants (- de 12 ans).
Marine Leclercq
Tél. 06.87.17.50.26.

H

HAUTE-RIVOIRE

Loto de l'école publique
Loto organisé par l'association des parents d'élèves avec de nombreux lots à gagner dont un bon de 500 € dans une agence de voyage, un salon de jardin, un set de 3 valises, une tente "deux secondes" et une plancha.
Dimanche 18 mars à 14h. Salle des sports. Lieu-dit "Le Pavé".
Stéphanie Lekeu
Tél. 06.67.94.56.39.

Théâtre avec l'école Sainte-Marguerite
Interprétation d'une comédie intitulée "Nous n'irons plus au bois !" par la "Taraouare troupe" (farce paysanne de Jean-Michel Besson et Jacques Thareau : cohabitation inattendue, pour des raisons météorologiques, d'une famille rurale quelque peu arriérée avec de jeunes marginaux).
Du vendredi 23 mars au samedi 24 mars à 20h30, dimanche 25 mars à 14h. Salle Pierre Delage. Rue du pavé. 8 €. 5 € pour les enfants (- de 12 ans).
Carole Chosson
Tél. 06.78.15.87.15.

L

L'ARBRESLE

Exposition du Grappa
Exposition intitulée "Le chanvre, hier et demain" réalisée par le groupement d'associations du patrimoine du Pays de L'Arbresle (retour d'une écoculture respectueuse de l'environnement - exposition ouverte à tous).
Tous les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à midi et de 15h à 18h. Jusqu'au jeudi 15 mars. Office du tourisme. 18-20 place Sapéon. Gratuit.
Odile Moinecourt
Tél. 06.80.57.92.52.
Office du tourisme de L'Arbresle
Tél. 04.74.01.48.87.

Spectacle de la MJC
Show d'improvisation avec des comédiens de la compagnie "Les carafonds" (histoires insoupçonnées et burlesques sur des thèmes et catégories choisis par le public - spectacle d'humour interactif).
Samedi 17 mars à 20h30. Salle Claude Terrasse. 143 rue de Paris (près du stade municipal). 8 €. 5 € pour les demandeurs d'emploi et les jeunes (- de 18 ans) et gratuit pour les enfants (- de 8 ans).
Maison des jeunes et de la culture de L'Arbresle
Tél. 04.74.01.15.91.

Animations des "Amis du vieil Arbresle"
Exposition de métiers grandeur nature et miniature, démonstration de tissage avec description de leur fonctionnement en vidéo.
Dimanche 18 mars de 15h à 18h. Musée de l'atelier des canuts. 18 place Sapéon.
Daniel Broutier
Tél. 07.78.82.53.09.

LENTILLY

Spectacle de la municipalité
Spectacle de music-hall intitulé "Caprices" avec la troupe lyonnaise "Les sublimes" (show avec plumes, strass, paillettes, danses et chants en direct).
Vendredi 23 mars à 20h30. Centre culturel "La Passerelle". 10 rue Châtelard-Dru. 13 €. 11 € pour les abonnés (plein tarif), 9 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants / scolaires et 6 € pour les abonnés (tarif réduit).
Mairie de Lentilly
Tél. 04.74.01.70.49.

LES OLMES

Belote de l'école Sainte-Eva
Concours organisé par l'association des parents d'élèves (ouvert à tous).
Samedi 17 mars à 14h. Salle d'animation. Le bourg. 16 €.
Cyrille Coquard
Tél. 04.74.05.75.05.

LES SAUVAGES

Marche de l'association «Altitude 723»
Randonnée pédestre avec 6 circuits ainsi qu'un parcours pour les fauteuils et poussettes (prix des inscriptions variables selon le nombre de kilomètres choisis - relais ravitaillement composés notamment des produits locaux).
Dimanche 8 avril de 7h30 à 14h. Salle des fêtes. Lieu-dit "Pré de Sienne".
Magalie Varinard
Tél. 06.83.17.67.26.

LONGESSAIGNE

Balades avec l'office du tourisme des Monts du Lyonnais
Balades sur le thème "Reconnaissance des chants d'oiseaux" avec des ornithologues de la ligue de protection des oiseaux (par petits groupes de participants, observation des busards - pique-nique tiré du sac possible à midi - participation sur réservations jusqu'à la veille de chacune des dates).
Samedi 24 mars à 9h, samedi 21 avril à 9h. Départ sur la place du village. Le bourg. Gratuit.
Office du tourisme à St-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04.74.70.90.64.

M

MONTROTTIER

Bal des amis de Saint-Martin
Concert et bal folk avec le groupe de musiciens "0' Brevenn" organisés à l'occasion de la Saint-Patrick (initiation possible aux pas de danse).
Vendredi 16 mars à 20h. Salle des fêtes. Place de la Dîme. 6 €.

1 sur 1

16/03/2018 à 10:11

TRANSPORTS LES SYNDICATS MENACENT D'UNE GRÈVE PENDANT LE WEEK-END

Les cheminots lancent

L'exécutif va pouvoir réformer la SNCF par voie d'ordonnances et mettre fin au statut de cheminot pour les nouveaux embauchés. Les lignes rouges fixées par les syndicats sont franchies. L'intersyndicale se réunit aujourd'hui pour décider d'une grève qui semble inéluctable.

Le chantier de réforme du transport ferroviaire vire au bras de fer. Le gouvernement a franchi hier plusieurs des lignes rouges fixées par les cheminots. Grâce au projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire présenté en conseil des ministres, l'exécutif peut lancer la réforme par voie d'ordonnances et éviter ainsi de longs débats parlementaires. Les syndicats avaient prévenu que le recours aux ordonnances serait un casus belli.

« L'objectif est d'agir vite compte tenu de la situation, tout en consacrant deux mois à une concertation approfondie sur tous les sujets », explique la ministre des Transports, Élisabeth Borne. Le gouvernement compte d'ailleurs remplacer progressivement les ordonnances par des amendements qui seront débattus au Parlement et intégrés dans la loi, afin de reprendre des « dispositions issues de la concertation ».

La SNCF doit être plus performante

L'autre chiffon rouge brandi par les syndicats concernait le statut des cheminots. Le projet de loi d'habilitation confirme l'arrêt des recrutements au statut des nouveaux agents de la SNCF, « pour gagner en souplesse et en réactivité, sans remettre en cause le principe de l'unité sociale du groupe public ferroviaire ».

Le texte qui sera débattu en avril à l'Assemblée nationale puis en mai au Sénat réaffirme le « statut public » de la SNCF, ce qui devrait rassurer les syndicats, farouchement opposés à toute idée de privatisation. La future loi d'habilitation permettra cependant de modifier sans délai la forme juridique et le mode d'organisation de la SNCF, pour la rendre plus performante et lui permettre de s'adapter à la concurrence de nouveaux opérateurs lorsqu'elle perdra son monopole. Dès 2019 pour le TER a dit la ministre (lire par ailleurs).

30 % plus cher en France

En effet, selon le rapport de Jean-Cyril Spinetta, l'ancien PDG d'Air France, le coût de circulation d'un train en France dépasse de 30 % celui d'un train dans les autres pays européens avec un système ferroviaire comparable. Le gouvernement explique ce surcoût par le vieillissement du réseau, longtemps délaissé au profit de la construction de nouvelles lignes TGV, mais aussi par l'organisation même du groupe public ferroviaire, son mode de fonctionnement et par le statut spécifique des cheminots.

Ce matin, les dirigeants de la SNCF présenteront à la ministre des Transports les grandes lignes du futur projet stratégique. Le Premier ministre Édouard Philippe a demandé en particulier à Guillaume Pepy, le PDG de SNCF Mobilités, d'aligner ses coûts sur les standards européens.

Très remontés, les syndicats de cheminots reprochent au gouvernement de vouloir passer en force. La CGT, l'Unsa, Sud-Rail et la CFDT se réuniront en fin de journée pour décider des suites données à leur menace de grève reconductible. Outre l'action prévue le 22 mars, jour de mobilisation dans la fonction publique, l'intersyndicale pourrait décider d'un arrêt de travail en plein week-end de Pâques.

Luc Chaillot

■ Des syndicalistes de Sud-Rail ont perturbé la réception « inéluctable » selon Philippe Martinez, le secrétaire

La France en retard dans l'ouverture des rails

La France est en retard dans l'ouverture du transport ferroviaire de voyageurs. Celle-ci doit être effective au 1er janvier prochain, mais elle l'est déjà chez nombre de nos voisins. La Suède a ouvert le mouvement dès 1990. Elle a été suivie du Royaume-Uni, où un opérateur privé a transporté des voyageurs dès 1996, puis de l'Allemagne en 1997, ou encore l'Italie en 2007. Au total, plus de 230 opérateurs ferroviaires faisaient du transport domestique de voyageurs en Europe en 2015, dont pas moins de 137 pour la seule Allemagne, rappelle Olivier Salesse, directeur à l'Arafer (Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières) dans les « Cahiers français » (La Documentation française). Le paradoxe est que la SNCF profite de cette ouverture chez nos voisins, en fournissant des services en Allemagne et aux Pays-Bas à travers sa filiale Keolis Deutschland. Olivier Salesse reconnaît que, dans les pays concernés, les tarifs ont augmenté plus vite que l'inflation, mais pointe « une hausse de la qualité des services offerts aux voyageurs ».

REPÈRES

■ **Le calendrier de la réforme**

- Le gouvernement annonce deux mois de concertation et trois mois de débat parlementaire avant une réforme votée d'ici à l'été. Environ 70 réunions de négociation sont prévues avec les syndicats.

■ **Les thèmes de la concertation**

- Mars : ouverture à la concurrence des TGV et des trains conventionnés (TER, Intercités).
- Mi-mars : organisation de la nouvelle SNCF « pour développer un groupe ferroviaire plus intégré et plus efficace ».
- Début avril : modernisation sociale du secteur ferroviaire pour aborder les questions des conditions d'emploi des agents.
- De mars à avril : débat sur l'amélioration du service public ferroviaire.

https://www.facebook.com/leprogres

https://twitter.com/le_progres

https://www.leprogres.fr/newsletters

ALERTE INFO Vous avez une info ?
0 800 07 68 43
Service & appel gratuits
LPRFILROUGE@leprogres.fr

DE PÂQUES

t l'épreuve de force

tion organisée pour fêter les 80 ans de la SNCF lundi à Paris, comme un avant-goût de la grève devenue général de la CGT. Photo AFP

Bruno Gazeau, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut)

« Ce qui compte c'est l'efficacité de la SNCF »

Photo Fnaut

Comment jugez-vous la réforme par ordonnances du système ferroviaire ?

« Ce qui compte, c'est le résultat et d'arriver à un accord. On ne se prononce pas plus sur le statut du cheminot. Ce qui compte c'est l'organisation du travail et l'efficacité de la SNCF, que les trains soient à l'heure, que la qualité de service soit au rendez-vous et que les coûts soient compétitifs. »

Comment voyez-vous l'avenir des petites lignes ?

« Elles sont en stand-by et les régions n'ont pas les moyens de les financer. Nous demandons un débat public dans chaque région pour présenter l'état du réseau, les besoins d'investissements et les moyens que les régions peuvent y consacrer. Si on décide de fermer une ligne, il faut une étude d'impact. On peut très bien imaginer d'autres modes de gestion, sur le modèle des lignes touristiques. On peut éventuellement mettre des autocars mais encore faut-il démontrer que l'autocar est moins cher, aussi fréquent, et qu'il apporte un meilleur service. Ce n'est pas du tout ou rien. »

Pour l'ouverture à la concurrence des TGV, faut-il privilégier l'accès libre, comme le dit la ministre Élisabeth Borne ?

« Il faut mélanger l'open-access (accès libre) et la franchise et surtout éviter l'effet d'écrémage. Je suis très sensible à la solidarité, les lignes les plus rentables devant compenser les déficits des lignes moins rentables. La Fnaut est favorable en partie à un système de franchise. Paris-Lyon pourrait être couplé avec Paris-Grenoble et Paris-Saint-Étienne, lors d'un appel d'offres sous forme de franchise. »

Craignez-vous une grève dure comme en 1995 ?

« Les usagers risquent de payer les pots cassés. Je respecte le droit de grève et je pense qu'il ne faut pas stigmatiser les cheminots. Je souhaite que les usagers n'aient pas à subir des désagréments qui peuvent être évités par le dialogue social et la négociation. »

Propos recueillis par Luc Chaillot

Ouvertures et fermetures de lignes : les régions veulent décider

En charge du transport d'intérêt régional depuis 1995, les régions font rouler entre 5 700 et 7 000 TER par jour sur 260 lignes ferroviaires (240 d'autocars), transportant près de 800 000 passagers (hors Île-de-France). Elles sont d'autant plus concernées par la réforme qu'elles ont renouvelé à grands frais le matériel ferroviaire, contribuent à la rénovation des voies et au maintien de lignes naguère nationales. Surtout, elles financent des tarifs sociaux (étudiants, pass-abonnés, bons de réductions) qui rendent les tarifs accessibles et les TER plus attractifs d'autant que les dessertes dites cadencées se multiplient. Certaines ont même rouvert des lignes (Aquitaine) ou franchi les frontières (Grand-Est, Paca, Rhône-Alpes). « Les régions sont les plus à même de savoir si les lignes doivent être ou non préservées et de telles décisions ne peuvent être traitées depuis Paris », avertit le bureau de l'Association des régions de France (ARF) présidée par le centriste Hervé Morin (Normandie). Le TER représente entre 8 % (ex-Languedoc-Roussillon) et 22 % (ex-Bourgogne) des budgets, toutes les régions n'étant pas égales devant le réseau. Les élus régionaux ne comptent pas laisser l'État leur transférer le coût du maintien des petites lignes que la SNCF ne voudrait plus exploiter. Si la SNCF reste leur opérateur.

Les régions font rouler entre 5 700 et 7 000 TER par jour. Photo Julio Pelaez

La ministre Elisabeth Borne a indiqué hier que dès décembre 2019 les régions qui le souhaitent pourraient lancer les appels d'offres pour ouvrir le TER à la concurrence.

Les régions Paca, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France se sont déclarées intéressées. Bretagne et Occitanie ne souhaitent pas se séparer de la SNCF et pourront lui attribuer directement le TER jusqu'en 2023. Reste à savoir si les concurrents potentiels de la compagnie française seront intéressés par toutes les lignes à la rentabilité très variable.

RMD - 1

TARARE EXPÉRIENCE

L'autopartage se cherche une place

Six mois après le lancement de cette expérimentation, les trois groupes actifs ont trouvé leurs marques. D'autres propriétaires se sont manifestés pour partager leur véhicule, mais pour l'instant les utilisateurs sont peu nombreux…

C'est une expérience unique en France. S'il existe de nombreuses initiatives privées ou commerciales en matière de prêt de véhicules, jamais une collectivité locale n'était entrée dans la boucle. La COR a décidé de franchir le pas en octobre dernier, en lançant un programme d'autopartage inédit. « La collectivité prend l'assurance à sa charge, via son contrat de flotte avec Groupama. Autrement dit, quand le véhicule est autopartagé, l'assurance de la COR se substitue à celle du propriétaire », détaille Etienne Seguin, chargé de mission transport/mobilité, qui ajoute : « Notre intervention permet de cadrer la pratique. Nous sommes là pour faire le lien, aider à la création des groupes, à la rédaction des contrats… » Un système « novateur », et une dynamique qui « s'amorce bien », dit Denis Longin, vice-président en charge des transports. « Il existe trois groupes actifs pour le moment, ils vivent bien. »

Ne pas confondre autopartage et covoiturage

Si les groupes pionniers semblent donc satisfaits de l'expérience, ils peinent pour l'instant à se multiplier. Plusieurs propriétaires se sont dits intéressés pour partager leur véhicule, mais les utilisateurs se font plus rares. « Les habitants qui auraient besoin d'un véhicule ne l'expriment pas », regrette Denis Longin. « Je pense que c'est dû à une méconnaissance du système. Il y a aussi un peu de gêne à mon avis. Ne pas avoir de véhicule, surtout quand c'est pour des raisons financières, c'est pour certains un aveu de faiblesse, d'autant plus dans le monde rural. »

Ils sont de Lamure, Les Olmes, Amplepuis, et ont choisi l'autopartage. Photo DR

Alors, pour faire grandir l'expérimentation, la COR continue sa campagne de sensibilisation : « C'est nouveau, il faut le temps que les gens comprennent. Parfois, ils confondent avec le covoiturage. Mais c'est très différent. L'autopartage, c'est quand plusieurs personnes décident de mettre un véhicule en commun, en définissant ensemble les conditions d'utilisation », précise Denis Longin. Et Etienne Seguin de souligner : « On rédige des contrats sur mesure, en fonction des besoins de chacun. On accepte également les jeunes conducteurs. Pour nous, c'est une façon d'entretenir le lien social, de développer la mixité. Il n'y a pas d'aspect commercial. »

EN CHIFFRES

3
groupes d'autopartage actifs : Les Olmes, Lamure, Amplepuis.

1
groupe en création : Joux.

9
véhicules autopartagés : 2 aux Olmes, 5 à Lamure, 1 à Amplepuis, 1 à Joux.

10
véhicules en "réserve", en attente d'utilisateurs.

5 600 €
Coût d'un véhicule par an et par ménage sur le territoire de la COR

« L'autopartage est une solution idéale pour moi »

Thibaud Guarinos, professeur, 33 ans, Amplepuis

Thibaud Guarinos. Photo d'archives Jessica BISSAY

« J'ai commencé l'expérience avec Sophie, pendant deux ou trois mois, puis elle a déménagé sur Thizy. La COR m'a tout de suite proposé de continuer avec Marie-Christine, qui était partante pour prêter sa voiture. Je l'utilise trois ou quatre fois par mois, pour aller voir ma famille qui habite vers Panissières, ou pour mes répétitions de chorale à Cours. C'est très pratique, Marie-Christine habite à cinq minutes de chez moi. Désormais, j'ai le double de sa clé, donc on n'a même plus besoin de se croiser. Je la préviens à l'avance bien sûr, et je note les kilomètres que j'effectue dans le carnet de bord. À la fin du mois, je lui verse un forfait de 25 centimes par kilomètre.
Je n'ai plus de véhicule depuis mars dernier. Quand il est arrivé en fin de vie, je me suis lancé le défi de trouver des solutions alternatives pour ne pas en racheter un. Dans une ville comme Amplepuis c'est tout à fait possible, mais c'est vrai que ponctuellement, ça me simplifie la vie d'avoir une voiture. Donc l'autopartage c'est une solution idéale pour moi ! »

TARARE SPORT/SANTÉ

Une conférence autour des étirements ce vendredi

Le club de triathlon de Tarare, avec le soutien de l'office des sports, a mis en place depuis le mois de décembre un cycle de conférences sport santé.
Cette conférence programmée ce vendredi 16 mars s'intéressera aux "Étirements prévention du membre inférieur" et sera animée par Victor Duranton, kinésithérapeute. L'occasion pour les sportifs d'avoir un rappel des raisons qui rendent les étirements incontournables.
PRATIQUE Conférence ce vendredi 16 mars de 20 heures à 21 h 30 à la salle du zénith. Entrée gratuite et ouverte aux sportifs de tous les clubs.

L'ARBRESLE URBANISME

Le nouveau règlement local de publicité ne comprendra qu'une seule zone

Après avoir présenté son projet de règlement local de publicité (RLP) en conseil municipal le 18 décembre dernier, la mairie organisait une réunion publique d'information vendredi.

La réglementation nationale applicable à la publicité a été modifiée par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) et le décret du 30 janvier 2012, qui apporte de nouvelles restrictions (règles de densité, diminution des surfaces…) L'Arbresle doit donc mettre en conformité le règlement de 2011 avec le nouveau cadre juridique national, pour conserver la maîtrise de l'affichage publicitaire.
Le nouveau règlement reprendra l'essentiel des prescriptions de l'ancien qui donnait satisfaction. Il intégrera la nouvelle réglementation nationale et sera simplifié.

Une seule zone

Une seule zone de publicité restreinte couvrira la totalité du territoire de la commune.
Afin d'associer le public à ce projet de nouvelle réglementation, L'Arbresle a organisé une concertation. Tous les habitants, associations et autres personnes intéressées ont été invités à participer à l'élaboration du règlement au travers des événements organisés ou en laissant leurs suggestions et avis dans le registre disponible à la mairie de L'Arbresle, ainsi que sur le site Internet de la mairie.

Une façade sans ouverture ne pourra accueillir qu'un panneau publicitaire de 4 m². Photo Gérard URBIN

L'aspect des enseignes harmonisé

L'aspect des enseignes scellées au sol ou sur support sera harmonisé. Leur nombre et leur surface, ainsi que leur positionnement dans le cas des immeubles d'habitation avec rez-de-chaussée commercial réduit.

Surface limitée

Le nouveau RLP prévoit également de réduire la taille, le nombre, la surface des publicités et pré-enseignes pour limiter leur impact dans le tissu urbain arbreslois.
Une affiche sur panneau ou sur un mur ne devra pas excéder 4 m², encadrement compris. Les panneaux publicitaires ne pourront être installés, que sur les murs borgnes (sans ouvertures), à raison d'un panneau de 4 m², par mur, à une hauteur de 6 mètres.
Les publicités lumineuses devront être éteintes, le soir, conformément à l'article R. 581-35 du code de l'environnement, mais aussi pour limiter leur impact sur le cadre de vie.

De notre correspondant, Gérard Urbin

Un règlement qui pose question aux commerçants du vieil Arbresle

À l'issue de la présentation, des commerçants des rues piétonnières de la ville ancienne interrogent le maire, Pierre-Jean Zannettacci. Pourquoi m'envoie-t-on des courriers, pour mettre en conformité ma façade, demande ce commerçant. Mon enseigne est-elle aux normes et combien de temps, ai-je pour me mettre en conformité, si problème, interroge une autre commerçante. Une troisième évoque les difficultés qu'elle rencontre, pour obtenir des bâtiments de France, l'autorisation de placer une enseigne, sur son commerce.
Nous contactons tous les commerçants et artisans dont les façades et enseignes ne répondent pas aux normes, indique Pierre-Jean Zannettacci. Si dans la zone historique, la façade de l'immeuble accueillant le commerce est en pierre, les pierres doivent être apparentes. Si la façade est crépie, le bandeau de l'enseigne doit être de la même couleur que le crépi. Les lettres indiquant la nature ou le nom du commerce doivent être découpées. Enfin, concernant les bâtiments classés monuments historiques, pour toute modification, il faut l'aval des Bâtiments de France, qui jugent sur dossier.

Les normes concernant les enseignes, sur les bâtiments historiques nécessitent l'accord des bâtiments de France. Photo Gérard URBIN

L'ARBRESLE

L'odyssée d'Ulysse : un spectacle comique visible ce vendredi

L'Odyssée d'Ulysse est une pièce comique et burlesque au rythme endiablé qui raconte l'histoire d'Ulysse et de ses compagnons sur le chemin du retour à Ithaque, pour reconquérir le trône et sauver Pénélope. Le but de cette création est de moderniser et rendre accessible le mythe de l'Odyssée, qui a eu un immense impact sur la culture occidentale. Thaï-Son Richardier a fait un choix d'écriture et de mise en scène populaires, se rapprochant des films parodiques des nuls (Asterix chez Cléopâtre), de Kaamelott, en utilisant les codes d'un théâtre furieux et rythmé, tout en se nourrissant complètement du mythe. C'est aussi ça la magie du théâtre, grâce à des situations comiques de tous les instants, des musiques jouées en live, des cabrioles incroyables, un travail corporel et de l'humour rattaché à l'actualité,

PRATIQUE *L'odyssée d'Ulysse* ce vendredi 16 mars à 20 h 30 à la salle Claude-Terrasse. Mairie au 04.74.01.00.00 ou médiathèque au 04.74.01.57.55.

***L'Odyssée d'Ulysse*, situations comiques garanties.** Photo DR

about:blank

A

AFFOUX

Animation des classes en "7"
Course de caisses à savon organisée avec les classes en "8" (ouverte aux licenciés et caisses folkloriques sur inscriptions à partir de 7h - jambon au foin et autre restauration sur place - entrée gratuite pour tout public).
Dimanche 24 juin de 8h à 18h. Centre du village. Le bourg.
Mélissa Vignon
Tél. 06.24.85.14.22.

AMPLEPUIS

Spectacle de la MJC
Spectacle intitulé *Le bateau* avec la compagnie "Rêveries mobiles" (embarquement dans le bateau-décor de 2 tendres matelotes : jouant des ombres et lumières, du violoncelle et de l'accordéon, elles content l'océanique voyage de Petit-bateau parti au large pour la première fois).
Mercredi 4 avril à 18h30. MJC. 10 rue Belfort. 6 €.
Maison des jeunes et de la culture d'Amplepuis
Tél. 04.74.89.42.71.

ANCY

Loto de l'association des familles
Nombreux lots à gagner dont un magimix et un séjour d'une semaine à Lanslebourg (partie enfant dotée d'un hoverboard : 1 € le carton - vente de cartons : 4 € l'unité, 5 achetés et le 6ème offert - tombola).
Dimanche 25 mars à 13h30. Salle d'animation rurale. Le bourg.
Sylvie Juban
Tél. 06.87.51.84.87.

B

BESSENAY

Belote du club des cerisiers blancs
Concours Montante avec toutes les doublettes primées dont 2 jambons, 2 épaules, des rosettes, rôtis, poulets et saucissons (inscriptions par équipe avec plateau-repas compris).
Mercredi 14 mars à 14h. Salle des fêtes du Prado. Le bourg. 16 €.
Colette Chêne
Tél. 04.74.70.87.43.
Gérard Bataillon
Tél. 04.74.70.82.93.

Messes de la paroisse Notre-Dame de Brévenne
Le 26 mars, célébration de la réconciliation (salle Gaspard Nesme) ; le 30 mars, office de la croix.
Dimanche 18 mars à 10h30, lundi 26 mars à 10h, vendredi 30 mars à 19h. Eglise. Rue de la mairie.
Germaine Bataillon
Tél. 04.74.70.82.93.

BIBOST

Messe de la paroisse Notre-Dame de Brévenne
Messe des Rameaux.
Dimanche 25 mars à 9h. Église. Place de l'église.
Germaine Bataillon
Tél. 04.74.70.82.93.

BRULLIOLES

Théâtre avec la troupe du Pothu
Interprétation d'une comédie intitulée *Les De Larochelière* de Daniel Levallois (pour tout public sur réservations).
Du vendredi 16 mars au samedi 17 mars à 20h30, dimanche 18 mars à 14h30. Salle des fêtes. Le bourg. 8 €. 4 € en tarif réduit fncta et pour les enfants de 6 à 11 ans.
Dominique Gouttenoire
Tél. 06.80.16.70.54. ou 04.74.70.51.18.
Caroline Gouttenoire
Tél. 04.74.70.83.46.

BRUSSIEU

Belote du sou des écoles
Concours avec toutes les équipes primées dont 2 jambons, 2 épaules et 2 bouteilles d'apéritif (inscriptions par doublette avec casse-croûte compris prises à partir de 14h).
Samedi 24 mars à 14h. Salle des fêtes. Quartier Chambost. 16 €.
Laëtitia Goubier
Tél. 06.69.05.17.41.

BULLY

Sortie des anciens combattants
Voyage en Champagne-Alsace-Lorraine organisé par les ADR-CATM sur inscriptions (Reims, Verdun, Nancy, Baccarat, Haut-Koenisbourg, musée de l'automobile à Mulhouse... - prix selon le nombre de personnes : 823 € pour 50, 848 € pour 40 et 890 € pour 30 - sortie ouverte à tous).
Lundi 21 mai à 6h, du mardi 22 mai au samedi 26 mai Départ sur la place du village. Le bourg.
Robert Debourg
Tél. 04.74.01.01.35.

C

CHAMBOST-LONGESSAIGNE

Visite avec l'office du tourisme des Monts du Lyonnais
Visite d'une bergerie (agneaux et élevage ovin : contact direct avec les animaux), découverte de poules pondeuses (œufs fermiers) et explications sur le travail des chiens de troupeau (lieu du rendez-vous donné lors des inscriptions prises jusqu'au 20 avril).
Samedi 21 avril à 10h. 4 €. 2 € pour les enfants (- de 12 ans).
Office du tourisme des Monts du Lyonnais à St-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04.74.70.90.64.

CHEVINAY

Réunion du conseil municipal
Vote du budget, approbation des comptes administratif et de gestion, affectation des résultats, subventions aux associations, taxe communale, approbation du budget primitif.
Mardi 20 mars à 20h30. Mairie. 42 route de Saint-Pierre.
Mairie de Chevinay
Tél. 04.74.70.42.63.

COURZIEU

Messes de la paroisse Notre-Dame de Brévenne
Le 25 mars, messe des Rameaux ; le 30 mars, chemin de croix.
Dimanche 25 mars à 10h30, vendredi 30 mars à 16h45. Église. Place de l'église.
Germaine Bataillon
Tél. 04.74.70.82.93.

CUBLIZE

Trail de l'association Yaca courir
Course pédestre de 8,4km (à partir des cadets), de 23km (à partir des espoirs), relais à 2 sur boucle de 4,5km et course non chronométrée de 4,5 km (inscription sur www.logicourse.fr - 1€ reversé à «Courons pour Héloïse» - douches et vestiaires pour les coureurs - certificat ou licence obligatoire).
Dimanche 8 juillet de 7h à 13h. Salle des sports. Le bourg.
Céline Bombaud
Tél. 06.84.60.28.36.

E

ÉVEUX

Exposition de l'association Carpe Diem et Créa
Exposition des oeuvres de Eva Mifsud (peintre conteuse d'histoires : peinture figurative, lointaine parente du mouvement expressionniste, intime et «intranquille» qui se fissure contre le dur de la colère).
Du samedi 17 mars au dimanche 18 mars de 10h à 19h. Salle de Carpe Diem. Rue de la rencontre. Gratuit.
Bénédicte Etaix
Tél. 06.61.59.18.78.

F

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Réunion de l'association Isahe
Assemblée générale de l'association "Ismithe, ange d'Haïti nommé espoir" (rapports moral et financier, actions 2017 et projets 2018).
Vendredi 30 mars à 19h30. Maison des associations. Place Benoît Dubost.
Dominique Berthet
Tél. 06.16.10.86.91.

H

HAUTE-RIVOIRE

Messe de la paroisse Saint-Martin-l'Argentière
Samedi 31 mars à 21h. Eglise. Le bourg.
Myriam Démurger
Tél. 04.74.70.50.53.

Visite de l'entreprise Prismaflex
Découverte de l'un des leaders de la fabrication industrielle de panneaux d'affichage et d'impression numérique grand format (visite du site et de la chaîne de production : prepress, impression, confection... - participation sur réservations jusqu'au 9 juillet).
Mardi 10 juillet à 10h. Entreprise Prismaflex International. Le bourg. Gratuit.
Office du tourisme à St-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04.74.70.90.64.

L

L'ARBRESLE

Cérémonie de la municipalité
Commémoration du 56ème anniversaire du "Cessez-le-feu en Algérie".
Lundi 19 mars à 18h. Parc municipal du Souvenir Français. Le bourg (monument aux morts).
Mairie de L'Arbresle
Tél. 04.74.71.00.00.

Réunion de l'Aphra
Assemblée générale de l'association des personnes handicapées de la région arbresloise (ouverte à tous).
Samedi 24 mars de 10h à 12h30. Salle Lucien Thimonier. 201 route de Paris.
Simone Venet
Tél. 04.74.01.15.08.

Natation avec l'association Covadys
Séances de natation adaptées aux enfants de 7 à 11 ans présentant des troubles dyspraxiques organisées en collaboration avec l'aquatic club sur inscriptions jusqu'au 2 avril (projet réalisé si nombre de participants suffisant - jours et heures des cours à définir).
Tous les jours. À partir du samedi 1er septembre jusqu'au lundi 24 juin. Aqua-centre "L'archipel" à Sain-Bel. Route de grands-champs.
Anne-Marie Bougnot
Tél. 06.95.65.50.63.

LENTILLY

Réunion du conseil municipal
Dénonciation de la convention avec l'association du restaurant scolaire, contrat de concession sur la gestion du restaurant scolaire, comptes administratif et gestion 2017, fixation des taxes communales, budget primitif 2018, subventions aux associations pour 2018, vestiaires du football club...
Lundi 19 mars à 20h. Mairie. 15 rue de la mairie.
Maire de Lentilly
Tél. 04.74.01.70.49.

LES SAUVAGES

Boudin d e l'amicale des anciens
Dégustation-vente ouverte à tous.
Samedi 17 mars de 9h à 15h. Local communal. Place de l'église.
Joseph Laurent
Tél. 04.74.89.10.89.

LONGESSAIGNE

Belote du club du village fleuri
Concours avec toutes les doublettes primées dont 2 jambons secs aux vainqueurs (tombola dotée notamment d'une bouilloire électrique - casse-croûte offert).
Mercredi 4 avril à 14h. Salle polyvalente. Le bourg. 16 €.
Claude Cernesse
Tél. 04.74.70.15.89.

M

MONTROTTIER

Messe de la paroisse Saint-Martin-l'Argentière
Dimanche 25 mars à 10h. Eglise d'Albigny. Le bourg.
Myriam Démurger
Tél. 04.74.70.50.53.

Animation de l'office du tourisme des Monts du Lyonnais
Initiation à la géobiologie (étude de l'ensemble des influences de l'environnement sur le vivant : failles, courant d'eau, veines telluriques, pollutions électromagnétiques... - participation sur inscriptions jusqu'au 7 septembre).
Samedi 8 septembre à 10h. Chapelle Saint-Martin. Le bourg. 6 €.
Office du tourisme des Monts du Lyonnais à St-Laurent-de-Chamousset
Tél. 04.74.70.90.64.

P

PONTCHARRA-SUR-TURDINE

Concours du club de tarot
Concours avec tous les positifs primés (les 3 premiers en espèces, puis lots en nature - ouvert à tous - tombola - casse-croûte offert).
Samedi 24 mars à 14h. Salle de la Turdine. Place Albert-Schweitzer. (près de La Poste). 13 €. 7 € pour les enfants.
Jean-Yves Sordillon
Tél. 06.41.94.77.80.

Réunion des classes en "0"
Organisation d'une manifestation prévue le 23 juin.
Vendredi 30 mars à 20h. Salle de réunion. Impasse Magnificat.
Diane Machy
Tél. 06.70.56.65.23.

S

SAIN-BEL

Messes de la paroisse Notre-Dame de Brévenne
Le 25 mars, messe des Rameaux ; le 29 mars, messe du Jeudi Saint ; le 31 mars, veillée pascale.
Dimanche 25 mars à 10h30, jeudi 29 mars à 19h, samedi 31 mars à 20h30. Eglise. Montée de l'église.
Germaine Bataillon
Tél. 04.74.70.82.93.

SAINT-CLÉMENT-LES-PLACES

Messe de la paroisse Saint-Martin-l'Argentière
Dimanche 18 mars à 10h. Eglise. Le bourg.
Myriam Démurger
Tél. 04.74.70.50.53.

SAINT-CLÉMENT-SUR-VALSONNE

Belote du club du Sauzey
Annulation du concours.
Mercredi 14 mars à 14h. Salle des fêtes. Le bourg.
Alain Jancenelle
Tél. 04.74.05.19.10.

SAINT-FORGEUX

Réunion des classes en "3"
Organisation de la demi-décade prévue le 16 juin (journée dans la vallée du Grésivaudan et repas au restaurant "L'attablée" le soir sur inscriptions de 60 € par personne).
Dimanche 18 mars à 11h. Salle du presbytère. Montée du château.
Michel Girerd
Tél. 07.82.56.22.27.

Concours de l'amicale boules
32 doublettes 4ème division promotion sur inscriptions (challenge Poulard - dotation : 25 € par partie, jambons, rosettes et fleurs aux finalistes - épreuve complémentaire prévue).
Lundi 21 mai à 13h30. Stade bouliste. Lieu-dit "Le tram". 15 €.
Monique Goyon
Tél. 06.60.74.20.05.
Restaurant "L'attablée" à Saint-Forgeux
Tél. 04.74.64.83.17.

Sortie de l'amicale des retraités
Journée dans le Jura sur inscriptions (visite du musée des machines à nourrir le monde, repas, découverte du belvédère des 4 lacs avec un guide).
Jeudi 24 mai à 7h. Départ sur la place du village. Le bourg. 50 €.
André Dubessy
Tél. 04.74.05.64.50.

1 sur 1
14/03/2018 à 09:13

about:blank

ÉVEUX ASSOCIATION

Déviation : la vigilance reste de mise pour l'Adepece

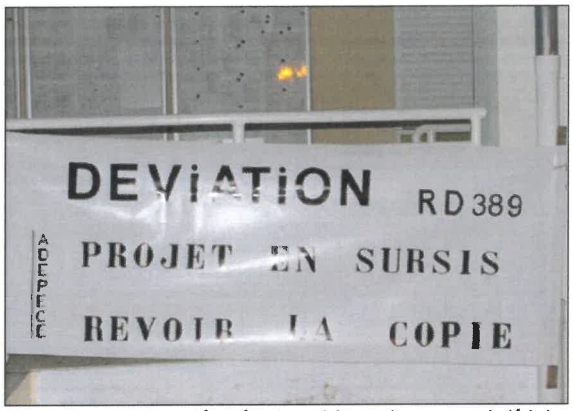

L'association avait demandé aux élus de revoir leur copie concernant la déviation lors d'une manifestation à la gare de L'Arbresle. Photo d'archives Jacques LASCOUTOUNAX

L'association rencontre régulièrement les décideurs afin de leur exposer "sa" position et de démontrer l'inutilité de ce tracé fond de vallée.

Montrer que l'association existe toujours et qu'elle ne lâchera rien sur le sujet. Tel est le but de l'Association de défense et de protection de l'environnement de la commune d'Éveux (Adepece), qui a tenu son assemblée générale.

Le point principal du rapport du président Roland Corgeret concernait le sujet de la déviation L'Arbresle-Sain-Bel, dont la vigilance reste de mise. Malgré des demandes de confirmation, l'enquête publique, prévue début 2016, n'a toujours pas été officiellement abandonnée. De nombreux élus veulent toujours réaliser le projet fond de vallée, si leur nombre baisse et que certains commencent à penser qu'un projet au rabais destiné à contenter les seuls habitants de la rue Gabriel-Péri n'est pas une solution.

L'association a proposé des solutions de tracé

Roland Corgeret affirme : « Il y a vingt ans déjà, l'État était conscient des problèmes liés au projet qui le rendait irréaliste. Des axes n'ont pas été étudiés mais seulement dessinés avec un seul but : promouvoir le fond de vallée car ils étaient déjà irréalistes. L'Arbresle "est coincée" entre deux rivières, les collines, deux voies ferrées et deux routes nationales : pourquoi ajouter une troisième nationale alors que les deux autres sont déclassées ? » Et d'ajouter que le président du département du Rhône, Christophe Guilloteau, a précisé que ce projet doit également englober Sain-Bel, mais n'a toujours pas précisé quel tracé allait être étudié.

En parallèle, l'association fait des propositions de tracés. Un projet est possible en partant de l'A89 à Bully vers la ZA La Plagne, revenir sur la zone industrielle de la Ponchonnière, redescendre entre L'Arbresle et Sain-Bel pour rejoindre la route de Tassin, Sourcieux les mines et retrouver Lentilly et l'A89.

Autre motif d'inquiétude

Le train des carrières va être abandonné en 2019. L'Adepece se bat avec d'autres associations pour maintenir cette voie et éviter le passage de 60 camions supplémentaires dans la commune. Les carrières ont investi un million d'euros pour charger les trains en pure perte.

> « L'Arbresle est déjà "coincée" entre deux nationales : pourquoi en ajouter une troisième, alors que les deux autres sont déclassées ? »
> Roland Corgeret, président de l'Adepece

COURZIEU

Demande de subvention pour dynamiser le commerce dans le bourg

En ce premier trimestre, le conseil a déposé des demandes de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'année 2018. Il a précisé que, pour pouvoir déposer des demandes, il faut que les projets soient inscrits dans un « contrat de ruralité », signé entre l'État et la Communauté du Pays de L'Arbresle, ce qui a été fait en 2017.

Les actions sur Courzieu retenues pour cette demande de subvention sont la dynamisation commerce centre bourg avec une aide à l'investissement et à la promotion du nouveau commerce *Le Comptoir du Village*, ainsi que la création de stationnement pour les commerces du centre afin de favoriser l'attractivité de ces derniers en créant des parkings à proximité.

SAVIGNY

Un 5 sur 5 pour les gymnastes de l'ASC et une qualification pour la compétition régionale

Très beaux résultats pour les jeunes Savignoises. Photo DR

C'est une belle performance que les jeunes gymnastes de l'ASC Savigny ont signée dimanche lors de la coupe départementale filière jeunes. Cinq équipes du club ont participé. Les gymnastes ont porté haut les couleurs de l'ASC Savigny avec trois équipes sur le podium, cinq gymnastes médaillés en individuel et les cinq équipes qualifiées pour la compétition régionale qui aura lieu fin avril dans la Loire. L'équipe niveau 8 termine à la 6e place. L'équipe niveau 7 finit 3e et l'équipe niveau 5 garçons termine sur la première marche du podium. En niveau 6, deux équipes concourraient dans cette catégorie, une se classe 3e et l'autre 7e.

PRATIQUE Prochain rendez-vous du club : le loto ce samedi, à la salle du Trésoncle, à partir de 19 heures.

Les prochaines compétitions auront lieu le week-end du 24-25 mars pour les rencontres gym Brévenne et le critérium régional pour les équipes en filière nationale.

COURZIEU

Trois Courzérois remerciés pour leur implication dans la vie de la paroisse

Dimanche, a eu lieu la messe des familles avec les enfants du catéchisme à l'église Saint-Didier-de-Courzieu. L'occasion de mettre en avant et de récompenser trois personnes ayant œuvré pour l'église depuis de nombreuses années : Marc Cabaussel qui s'est investi au service de la communauté en s'occupant de l'église, de la sacristie, des salles paroissiales et des appartements de la cure. Il a aidé à la restauration de l'église pour son centenaire en 1996 et sa voix était très appréciée à la chorale de la paroisse. Thérèse Thizy a toujours aidé à l'église : fleurissement des autels, confection et entretien des nappes, intendance. Et enfin, Annie Ragot qui aide aussi fleurissement de l'église.

SAINT-GERMAIN-NUELLES

Basket : face au leader Mermoz, les jaunes et noirs sont passés près de l'exploit

Dimanche, les seniors 1 ont reçu le leader, le PLHM de Lyon. D'entrée de jeu, les Lyonnais ont rapidement pris leur distance de 10 points. Lors du troisième tiers, les troupes de Sébastien Huchard ont repris la main pour revenir au score et prendre la tête. Le dernier quart-temps a été très disputé : tour à tour, les deux équipes prenant le large, mais en fin de match les Lyonnais, plus jeunes et plus adroits, ont pris le devant pour gagner 45 à 41. L'adresse et un peu de tonus ont manqué aux jaunes et noirs. Le week-end prochain, face à l'Union sportive de l'Ouest lyonnais, les équipiers fanion auront à cœur de retrouver la victoire.

about:blank

PAYS DE L'ARBRESLE ENVIRONNEMENT

Avec la ressourcerie, consommez plus responsable et à bas prix

Dès l'ouverture le samedi 3 mars, la ressourcerie a accueilli un grand nombre de personnes, venues pour déposer, mais aussi pour acheter divers objets. L'idée ? Faire la chasse au gaspillage et donner à tous ces objets une nouvelle vie.

En récupérant des objets pour leur donner une seconde vie, la ressourcerie du Pays de L'Arbresle permet à la fois d'acquérir des objets à très petits prix et de devenir éco-citoyen.
Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets (lire par ailleurs), la communauté de communes du Pays de L'Arbresle a aidé à la création d'une ressourcerie pour que les résidents du territoire puissent déposer des objets dont ils n'ont plus l'usage, afin qu'ils puissent servir à d'autres personnes.

6 C'est le nombre de bénévoles qui gèrent le fonctionnement de la recyclerie et qui assurent les permanences les mercredis et samedis.

Pour Camille Chabredier, la présidente de l'association Ressourcerie du Pays de L'Arbresle (Repa'ar), structure en charge de son fonctionnement, et les bénévoles, Jean-Claude Caillot, Olivier Epp, Astrid Ludin, Carine Saint-Michel et Eliane Taty, il a fallu trouver des locaux assez grands, pour la vente, le stockage, la gestion, les personnels, en un lieu où l'on peut stationner pour charger et décharger. Le toit de l'entrepôt ayant souffert à la suite d'un orage de grêle l'été dernier, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ne pouvant subventionner certains travaux, l'ouverture, prévue en septembre 2017, a été reportée à début mars. Le fonctionnement est assuré, dans un premier temps, par les six bénévoles.

■ **Vêtements, vaisselle, bibelots, petits meubles, appareils électriques, livres, CD et DVD, etc., de nombreux articles sont proposés.** Photo d'illustration Fabrice DUFAUD

Qu'est-ce qu'une ressourcerie ?

Une recyclerie/ressourcerie gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement. Son activité est inscrite dans le schéma de gestion des déchets du territoire.
Au quotidien, elle donne priorité à la réduction, au réemploi puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement. Elle met en œuvre des modes de collecte des déchets encombrants qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par le réemploi, la réutilisation.
Actrice du développement local, la recyclerie/ressourcerie tisse de nombreux partenariats, crée des emplois durables, privilégie le service à la population et est attentive à la qualification et à l'épanouissement de ses salariés. Elle est membre du réseau des recycleries et ressourceries, en proposant le réemploi comme véritable filière de valorisation des déchets.
L'activité des recycleries et ressourceries s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) et la très grande majorité des structures dispose d'un statut associatif.

■ **La ressourcerie des monts du Lyonnais.** Photo Fabrice DUFAUD

REPÈRES

Ressourcerie du Pays de L'Arbresle
■ **Adresse**
95, rue Gabriel-Péri.
■ **Ouverture**
Le mercredi de 14 heures à 17 h 30, le samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30.
■ **Tarif**
La ressourcerie, structure de l'économie solidaire n'étant pas soumise à la TVA, une cotisation annuelle de 0,50 € est demandée lors du premier achat.

ZOOM

■ **Un projet porté par le Pays de L'Arbresle**
Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, la communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) avait ouvert, en juillet 2016, au 57, rue Charles-de-Gaulle, à l'angle de la place de la République, une ressourcerie. La CCPA loue les locaux, une association en assurant le fonctionnement de la boutique éphémère, pour déterminer si une telle structure pourrait trouver son public dans la région. Si l'expérience est concluante, une véritable boutique pourrait naître, sa gestion et son fonctionnement étant confiés à une association.
■ **Création d'une association**
L'expérience ayant connu un grand succès, une association Ressourcerie du Pays de L'Arbresle (Repa'ar) a été créée.
■ **Soutien financier**
Une enveloppe de 30 000 € a été votée par le conseil communautaire, pour permettre son fonctionnement la première année. Une enveloppe de 15 000 €, attribuée pour la seconde année. La structure devant être à l'équilibre, la troisième année.

La ressourcerie a déjà trouvé sa clientèle

Dès l'ouverture le samedi 3 mars dernier, la ressourcerie a accueilli un grand nombre de personnes, venues pour déposer, mais aussi pour acheter, vêtements, vaisselle, bibelots, petits meubles, appareils électriques, livres, CD et DVD, etc.
Les prix très bas étant attractifs et chacun pouvant trouver quelque chose à son goût. En fin de journée, les rayons, bien que réapprovisionnés, en permanence, étaient pratiquement vides.

De notre correspondant local, Gérard Urbin

1 sur 1

14/03/2018 à 09:10

RHÔNE MOBILITÉ

Un dispositif de covoiturage co

Le nouveau dispositif de covoiturage en temps réel vise à faciliter et décongestionner les déplacements entre l'agglomération lyonnaise et Bourgoin-Jallieu.

Une aire de stationnement, un "abri bus", une borne de réservation et un panneau lumineux, le tout au code couleur orange. L'équipement du réseau Lane[1], nouveau dispositif de covoiturage connecté et instantané (ou en temps réel), est en place pour accueillir ses futurs usagers, empruntant l'A43 quotidiennement pour un trajet domicile/travail entre l'agglomération lyonnaise et le Nord-Isère. Le but ? Décongestionner cet axe routier emprunté quotidiennement par des milliers d'automobilistes.
Selon la Métropole, qui a voté favorablement au projet, « le projet présente une solution potentielle pour répondre à la saturation des lignes fortes de transports collectifs sur cet axe et à l'insuffisance de l'offre de transports collectifs dans les zones d'activité du grand Est lyonnais et les territoires périurbains du Nord Isère ».

En bêta-test jusqu'au printemps

Le principe de Lane est simple : « Le passager indique sa destination, qui s'inscrit sur le panneau lumineux afin d'en informer les conducteurs, explique Thomas Matagne, président et co-fondateur d'Ecov. Donner un point de rendez-vous fixe comme si on allait prendre un train ou un bus. Cela permet de s'adresser à tous, notamment à ceux qui n'utilisent pas de smartpho-ne. » Le lancement de projet se déroule en deux phases : une première avec les bêta-testeurs, qui auront un rôle de médiateur pour faire remonter leurs témoignages et remarques afin d'ajuster le service. Pour que cette première phase soit concluante, « il faudrait que cinquante conducteurs par ligne participent. Lane est un service qui se construit grâce aux utilisateurs », souligne Thomas Matagne. Puis, au printemps 2018, le dispositif connecté sera lancé au grand public, une deuxième phase d'expérimentation qui se déroulera jusqu'en 2019.

> « L'innovation est d'offrir un point de rencontre "physique", sans la nécessité du numérique »
> Thomas Matagne, co-fondateur d'Ecov

Trois lignes et un prix fixe de partage des frais

Trois lignes sont ouvertes entre Bourgoin-Jallieu et l'Est lyonnais. « Une étude a été réalisée pour définir la demande et répondre à un réel besoin : sur cet axe, le flux de circulation est dense et la ligne Bourgoin/Lyon bondée. Trois endroits ont été identifiés comme étant les plus demandés. » Dont celui de Mermoz-Pinel, porte d'entrée sur la ville de Lyon, et proche de l'autoroute. Malgré les travaux du T6, boulevard Pinel, qui rendent la circulation difficile, les porteurs du projet ne sont pas inquiets : « Ce n'est pas du tout un souci pour nous, en termes de circulation. » Pour les tarifs, ils préfèrent, pour le moment, ne pas préciser de montant : « Ce sera un prix fixe, de partage de frais. »

De nombreuses offres de covoiturage domicile/travail

Pour limiter l'usage de la voiture dans les agglomérations, des initiatives locales en termes de covoiturage du quotidien fleurissent : la Région avec "Mov'ici" ou encore la Métropole avec "Covoiturage Grand Lyon". "PopVroom" (lire par ailleurs) ou encore "Klaxit", sont aussi présents sur ce créneau, tout comme "Blablacar", site leader du covoiturage, qui a lancé "BlaBlaLines", son appli dédiée aux trajets quotidiens. Alors le réseau Lane, jugé « extrêmement différent » par ses concepteurs, va-t-il trouver ses usagers en se démarquant grâce à ce nouveau service en temps réel ? Réponse en 2019.

Situé près de l'arrêt Mermoz-Pinel, à Bron, le nouveau dispositif de covoiturage est de projet », précisent les start-up, date à partir de laquelle le concept sera validé o

Laura Turc

PRATIQUE Si vous souhaitez participer à l'expérimentation, inscrivez-vous sur www.lanemove.com. L'application sera disponible sur l'Apple store et Google Play store.

(1) Le projet Lane est développé par deux start-up, Ecov et Instant System, la Métropole de Lyon et la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (Capi). Il est soutenu par l'Ademe et l'Union européenne.

Même objectif pour l'application de covoiturage Pop & Vroom

Lancée en novembre 2016, l'application Pop & Vroom[1] met rapidement en relation conducteurs et passagers effectuant le même trajet entre Lyon et le Nord Isère sur l'A43. Tout d'abord en test sur la région, depuis, quinze nouvelles lignes sont désormais effectives en France, dont sept en région Rhône-Alpes. « Les lignes Pop & Vroom en Rhône-Alpes font partie des plus dynamiques : celle de Lyon-Grenoble fait partie du top 3 de nos lignes les plus attractives et les plus empruntées, note IDvroom. Il s'agit essentiellement de trajets domicile-travail. L'application répond à une demande forte sur la région où de nombreux automobilistes empruntent les axes autoroutiers pour se déplacer entre agglomérations de façon quotidienne. » Les trajets fréquemment empruntés sont ceux de L'Isle-d'Abeau/Bron, Bourgoin-Jallieu/Bron et Bourgoin/Lyon Part-Dieu. Grâce à l'application, les utilisateurs peuvent également rejoindre Château-Gaillard et Chambéry. À son lancement, l'objectif était simple : proposer une nouvelle solution de mobilité pratique et économique aux usagers de la route. « Le covoiturage permet de désaturer les axes routiers fortement empruntés, comme c'est le cas entre Lyon et Grenoble. » Et le test est concluant, Pop & Vroom étudie la possibilité d'ouvrir d'autres lignes dans le Rhône ou encore d'aménager d'autres aires de covoiturage. Aujourd'hui, l'application enregistre plus de 2 000 inscrits.

(1) Pop & Vroom est né d'un partenariat entre IDvroom, filiale de la SNCF, et Area, filiale d'APRR.

REPÈRES

Triple objectif

Le réseau Lane se base sur les codes traditionnels du covoiturage avec un triple objectif : économies d'argent pour les passagers, ne pas impacter le trajet habituel des conducteurs et réduire leur temps de trajet, en misant, à terme, sur la réduction du nombre de voitures.

3 C'est le nombre de lignes en test : Bourgoin-Jallieu La Grive (sortie 7)/Lyon-Mermoz, Bourgoin-Jallieu La Grive/Saint-Priest-Parc technologique et Bourgoin-Jallieu La Grive/aéroport de Lyon-Saint-Exupéry. Elles seront ouvertes à heures fixes : de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 à 19 heures.

> « Un covoiturage dynamique, qui allie physique et virtuel, du "phygital" »
> Thomas Matagne

nnecté pour désengorger l'A43

t installé. Il est en expérimentation jusqu'en 2019, « ce qu'on appelle un lancement u non. Photo Laura TURC

« Le covoiturage n'assure qu'une part modeste des déplacements »

Anne-Marie Ghémard, présidente de la Fédération nationale d'associations d'usagers des transports (Fnaut)

Photo Laura TURC

Comment la Fnaut se positionne-t-elle face au développement du covoiturage ?

« Nous encourageons les initiatives et le covoiturage de proximité qui répond à des besoins quotidiens. Parmi nos associations partenaires, certaines travaillent sur le développement du covoiturage. »

Ce mode de mobilité peut-il prendre le pas sur le train ?

« Malgré l'engouement pour ce mode de mobilité et son développement, il ne peut pas se substituer aux transports de masses, tel que le train. Il n'assure qu'une part modeste des déplacements. De plus, il ne répond pas du tout au même besoin. Le train reste l'un des modes de déplacement le plus pratique et le plus efficace, même si du chemin reste à faire pour améliorer les infrastructures ferroviaire et son offre. »

Le covoiturage présente pourtant des avantages ?

« Oui d'un point de vue écologique et économique. Mais la Fnaut a étudié le coût du covoiturage pour les collectivités : 203 millions d'euros, dont 76 % pour le covoiturage local et 24 % pour la longue distance. Alors que l'on dit que le transport ferroviaire coûte à l'État et qu'il est subventionné par les pouvoirs publics, le transport routier, lui, est défiscalisé. Il y a des taxes qui ne sont pas payées, et des externalités qui ne sont pas prises en compte. Elles sont prises en charge par la collectivité au lieu d'être prises en charge par les automobilistes. Les revenus du covoiturage reviennent entièrement aux conducteurs, ils ne sont pas fiscalisés. De plus, le rapport montre que le covoiturage longue distance, qui se développe surtout au détriment du train, présente un bilan environnemental défavorable. »

EN CHIFFRES

Le réseau Lane

Appel à projet lancé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Coût total : **1 392 979,82 €**, cofinancés par les partenaires publics (Métropole de Lyon et la Communauté d'agglomération porte de l'Isère Capi) et privés (start-up Ecov et Instant system).

Ce projet fait partie du plan de déplacements urbains de l'agglomération lyonnaise 2017-2030.

Les premiers chiffres de Covoit'ici dans l'Ouest rhodanien

Nombre d'inscrits : **210**, dont **89 conducteurs** et **121 passagers**.

Le temps d'attente moyen pour une demande de covoiturage sur le réseau : **12 minutes**.

Le nombre de demandes faites depuis le lancement du réseau : **95 demandes**.

La distance moyenne des trajets : **11,7 km**.

Dans l'Ouest rhodanien, Covoit'ici facilite les trajets du quotidien en zone rurale

Offrir un moyen de transport local, pour tous et économique, complémentaire aux transports en commun, fortement en baisse depuis 2016. Tel est l'objectif de Covoit'ici, service de covoiturage aussi développé par Ecov, installé sur le territoire de l'Ouest rhodanien depuis le 16 octobre dernier. Son utilisation est simple : pas de réservation obligatoire, le passager indique sa destination et grâce au panneau lumineux et à l'application, le conducteur est informé et peut donc s'arrêter.

Sept bornes sont installées à Cours, Thizy les Bourgs, Cublize, Amplepuis, Tarare et Pontcharra-sur-Turdine. La Communauté de l'Ouest rhodanien (COR) soutient le projet et propose des trajets gratuits pendant deux mois.

L. T.

PRATIQUE Tarif : 1€ par trajet. Inscriptions sur www.covoitici.fr/ouestrhodanien. Application disponible sur smartphone.

Le passager entre directement sa destination dans la borne. Les conducteurs sont informés et pourront s'arrêter. Photo Annie GIRARD

ZOOM

Le covoiturage dans toutes les formes

Photo d'illustration Thibaut ALEX

Longue distance, domicile/travail, trajet du quotidien, avec les auto-écoles (Carl), à bord d'un poids lourd (Wetruck), avec un colis, covoiturage gratuit pour les abonnés TCL (Klaxit), ou encore pour aller au ski, (skivoiturage), depuis le succès du Français Blablacar, les idées autour du covoiturage fleurissent. Nouvelle pratique solidaire, écologique et économique, le covoiturage se développe sous toutes ses formes. Succès ou échec, comme Wetruck, à cause d'une « pérennité économique qui devient difficile à envisager », le créneau est attractif.